

Dépression humide et cheminement



Ville de Montivilliers

Restauration et aménagement d'une zone humide : le Parc jardin de la sente des rivières

Contexte et enjeux climatiques

Située à la pointe de la Seine-Maritime, Montivilliers est traversée du nord au sud par la Lézarde, petite rivière qui se jette dans l'estuaire de la Seine à Harfleur, dans le canal de Tancarville après un cours de 14,2 kilomètres. La Lézarde reçoit la Curande, ruisseau permanent qui provient de la commune voisine de Fontenay. C'est **un territoire soumis à un risque d'inondation important** (inondations importantes en 1980, 1999, 2003, 2023) de par la présence du cours d'eau et de par l'implantation du centre-ville en fond de vallée. Ce risque est lié à la fois au **débordement de la Lézarde** mais aussi au phénomène de **ruissellement lors de fortes pluies**. L'urbanisation croissante, les changements de pratiques agricoles, mais également la prévision d'épisodes de précipitations plus intenses identifiés dans les scénarii d'évolution du climat développés par le GIEC Normand, augmentent la vulnérabilité de la ville. Le Parc jardin de la sente des rivières, objet de la présente action, est situé entre les deux bras du cours d'eau la Lézarde

et est bordé par une sente dénommée « sente des rivières ». Les parcelles dédiées au parc sont situées en zone rouge du plan de prévention des risques inondations et constituent pour partie une zone humide de plus de 2 hectares.

L'action d'adaptation et les services écosystémiques visés

Territoire engagé pour la nature depuis 2020, la **municipalité a une volonté forte de prendre en considération les enjeux du changement climatique dans les projets d'aménagement**. Initiée en 2022, l'action entend répondre à ces enjeux, et, dès le début du projet, l'élément incontournable était de réussir à **concilier activités de loisirs, de promenade accessible à tous et préservation de la biodiversité**. La ville a ainsi su s'entourer d'une équipe de maîtrise d'œuvre ayant une sensibilité en matière de biodiversité. Ce site, identifié comme réservoir potentiel de biodiversité, constituait jusque-là une barrière à la trame verte et bleue de la commune (présence de déchets, de cabanes abandonnées, ...). L'action a consisté à la restauration d'une grande



LE TERRITOIRE DE L'ACTION

- Département de la **Seine Maritime**
- Commune **Montivilliers**, 2^{ème} ville de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- **15 878 habitants**
- **Superficie de 1900 ha** dont 700 ha de zone urbaine, 900 ha de zone agricole, 130 ha de forêt et milieux naturels, 3 ha de zone humide, 30 ha de surface en eau et 65 ha d'espaces verts
- Surface couverte par l'action: **2,9 ha**

CALENDRIER

- **Avril - novembre 2022** : étude de maîtrise d'œuvre
- **Avril - mai 2022** : **demande d'examen au cas par cas** préalable à la réalisation d'une étude d'impact
- **Mai - juillet 2022** : Démolition et évacuation des déchets
- **Mi-juillet 2022** : dépôt de permis d'aménager et déclaration loi sur l'eau
- **Novembre 2022 - mars 2024** : travaux d'aménagement
- **Mars 2024** : ouverture au public
- **Mai 2024** : inauguration



Le site avant projet



Platelage



zone humide permettant au site de renouer avec son passé, son sol et ses eaux, mettant à profit la proximité de la Lézarde, la pente naturelle du terrain et la proximité de la nappe phréatique. Pour favoriser la biodiversité associée aux zones humides, **une mosaïque d'habitats a été créée en fonction des gradients d'humidité du site**. En complément des arbres et haies existantes, **540 mètres de linéaire de haies champêtres et plus de 1000 arbres** (fruitiers, plants forestiers, saules) d'essences locales ont été plantés. Chacune de ces actions a tenu compte des trames verte, bleue et noire afin d'être en continuité avec les réseaux existants. De même le linéaire de haies a été réorganisé pour ralentir les écoulements et parer les effets d'érosion par ruissellement. Un parcours pédagogique permet de découvrir les milieux naturels et la biodiversité. Des jardins potagers, des zones de détente, des aires de jeux inclusives, et des parcours sportifs ont été également mis en place et positionnés en haut de versant pour limiter le dérangement de la faune. Ainsi, **le site offre des services récréatifs en plus de tous les autres services** (zone d'expansion de crue, préservation de la ressource en eau, soutien d'étiage, stockage du carbone, limitation de l'érosion des sols, îlot de fraîcheur, amélioration du cadre de vie, bien-être et santé des habitants) permis par le retour à une zone humide fonctionnelle.

Facteurs de succès de l'action

Plusieurs facteurs ont œuvré à la réussite de l'action :

- **Une équipe de maîtrise d'œuvre** avec des compétences en paysage, écologie et zone humide permettant de monter un projet conciliant activités de loisirs et biodiversité,
- **Des travaux réalisés « dans la dentelle »** afin de préserver le vivant déjà présent sur le site,
- **La participation citoyenne** (réunions publiques, ateliers participatifs) et la prise en compte des remarques tout au long du projet ayant permis une adhésion forte de la population,
- **La maîtrise foncière du site**, préalable indispensable pour mener ce type de projet.

Suivi et évaluation de l'action

Un **diagnostic de la faune et de la flore a été fait en début de projet** afin d'identifier les espèces présentes et à préserver sur le site. Toujours dans le souci d'adapter le projet à la réalité du site et de ses potentialités écologiques, une étude Zone humide a été effectuée pendant les travaux pour adapter les aménagements prévus. Actuellement, un an après l'ouverture du site au public, **un inventaire des espèces est en cours**. Pour enrichir les données et pour impliquer la population à la vie du site, il est proposé aux volontaires de faire des relevés de faune et flore dans le cadre de sciences participatives. Sept rendez-vous ont eu lieu en 2025. Ces inventaires ont pour objectif de voir si le site a favorisé la biodiversité, comment il fonc-

tionne et s'il est en « bonne santé ». Plus précisément, il s'agit d'**une action de sensibilisation, afin de connaître pour mieux protéger**. La gestion du site est faite en interne par les équipes de la ville. **Les agents du service Espaces verts ont été formés à la gestion durable des espaces ainsi qu'à l'identification des espèces exotiques envahissantes afin de pouvoir mener une veille**. Également, les équipes sont sensibilisées à l'observation et à l'identification des espèces notamment celles des zones humides. Elles participent à suivre la biodiversité présente en renseignant les programmes de sciences participatives Propage (papillons), et Florilège (flore des prairies humides) envisagé à moyen terme, permettant d'évaluer la qualité d'un milieu, de le comparer à d'autres sites, et de suivre l'évolution de l'impact des pratiques de gestion au cours des années.

Résultats clés obtenus et escomptés

En termes de biodiversité, **ce nouvel aménagement a permis de voir une évolution de la végétation sur le site** en fonction du gradient d'humidité. Une mosaïque de milieux s'y déploie allant **des prairies fraîches, prairies humides et mésophiles aux roselières, cariçaies et mégaphorbiaies**. Les suivis

de la faune sont encore trop récents pour conclure sur l'évolution de la biodiversité. En termes d'adaptation aux impacts du changement climatique, dès 2023, alors que la ville était soumise à un épisode d'inondation équivalent à celui de 2003, **le site a permis d'absorber une partie des eaux de la Lézarde en crue, limitant ainsi l'impact des inondations sur les habitations riveraines**. Par rapport aux fortes chaleurs, il est attendu de cette zone humide et de sa végétation qu'elles constituent **un réel îlot de fraîcheur à quelques pas du centre-ville**. En été, le parc jardin situé en zone urbaine contribue en effet à rafraîchir l'air de la ville. Quant à sa fréquentation, les retours de la population sont très positifs et le site plaît. La ville a réussi à inverser la tendance en faisant de cette zone délaissée un vrai atout désormais.

CRÉDITS PHOTO :
Ville de Montivilliers

PORTEUR DE L'ACTION :
Ville de Montivilliers

PARTENAIRES :
Partenaires : Europe, Région Normandie
Département de la Seine-Maritime, Etat,
Label Tourisme et Handicap

CONTACT :
ALONSO Maëlle
Chargée de mission aménagement
urbain et grands projets
maelle.alonso@ville-montivilliers.fr ↗

Trophées organisés dans le cadre de l'animation régionale du Life intégré ARTISAN, portée par l'OFB, et à l'initiative des membres du groupe de travail régional sur les solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature



La roselière